

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 6

Artikel: Colonies de vacances sur mesure
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Colonies de vacances sur mesure

Envers et malgré la maladie

Pour la quatrième fois cette année et pour la troisième au « Clos des Sapins », à St-Cergue sur Nyon, un groupe d'enfants et d'adolescents atteints d'hémophilie ont passé trois semaines de vacances heureuses.

La première de ces colonies de vacances « *pas tout à fait comme les autres* » eut lieu en été 1964, à Arcegno, près de Locarno. Comme les trois suivantes, elle était organisée sous le patronage et avec la collaboration financière de la Croix-Rouge suisse, service social, secours aux enfants et parrainages, et sa mise sur pied était due à l'initiative du Dr E. Gugler, directeur de « *L'Office de consultation pour les maladies de l'hémostase* », à Berne.

Car un enfant hémophile, trop vulnérable aux coups, aux chutes, aux hémorragies subites, ne peut participer aux colonies de vacances habituellement destinées à des enfants en bonne santé. Et pourtant un enfant hémophile n'a-t-il pas droit lui aussi à la joyeuse expérience de la colonie de vacances vécue entre camarades?

Ainsi a-t-on fait il y a trois ans une expérience qui s'est révélée si positive que les « *colonies de vacances pour enfants hémophiles* » placées sous les auspices de la Croix-Rouge suisse et sous une direction médicale, sont passées maintenant au rang des traditions.

Cette année, comme les trois précédentes, une vingtaine de garçons de 6 à 17 ans venant de toutes les régions de Suisse se sont retrouvés pour un séjour de trois semaines, un séjour qui ne comporte pas que des jeux, des promenades, des occupations de loisirs mais dont le programme prévoit aussi des contrôles médicaux, des exercices de physiothérapie, une auto-éducation, en ce sens que les jeunes hémophiles apprennent à se donner des soins, à se bander et à confectionner les moulures en plâtre dans lesquelles ils doivent parfois pendant quelques jours, tenir immobile celui de leurs membres dont une articulation « a saigné ». Ceci pour éviter des com-



plications, l'ankylose ou des déformations articulaires et musculaires irréversibles.

Ces vacances passées en commun, entre camarades atteints du même mal, permettent aux petits colons de comprendre ensemble, dans un état d'esprit positif en quoi et pourquoi ils sont « *malades* », quelles sont en fait les différentes manifestations de leur affection et quels sont les moyens qui permettent, dans la mesure du possible, de les éviter.

Ce n'était pas le cas il y a 20 ou 30 ans, mais aujourd'hui, grâce aux progrès de la médecine et de la science, l'hémophile peut mener une vie presque normale, à condition d'observer certaines limites.

L'hémophilie, rappelons-le, est due à une insuffisance congénitale d'un facteur indispensable à la coagulation du sang. Elle atteint exclusivement les hommes, mais la maladie, qui est héréditaire, est transmise par les femmes.

Pour l'enfant hémophile, il est un moment délicat: celui où il convient de lui expliquer de quoi il souffre et de lui faire admettre qu'il n'est pas tout à fait comme les autres. Il faut, notamment, lui faire comprendre ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas faire. Lui expliquer qu'il ne doit pas se mêler aux jeux violents de ses petits camarades mais s'astreindre à des activités tranquilles, alors qu'il ne se sent nullement malade.

« *L'enfant hémophile ne participera ni aux courses d'écoles ni aux colonies de vacances habituelles ni aux sorties de classes...* »

Rappelons-nous notre enfance, notre adolescence, ces jours fiévreux qui précédaient « *la course* », d'un jour pour les petits, de deux pour les grands...

Pauvres petits enfants privés de tout cela.

Mais en les réunissant? Et ainsi naquit, il y a trois ans, l'idée d'une « *colonie quand même* » d'une « *colonie sur mesure* ».

Chaque fois qu'une hémorragie externe ou interne ne peut pas être enrayée par un traitement local, il est indiqué de provoquer une hémostase générale qui a pour but de fournir temporairement au malade le facteur de coagulation déficient et de normaliser l'hémostase. A l'heure actuelle, le Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse dispose de différents

produits permettant de provoquer l'hémostase générale. Il est évident que l'application de toutes les mesures destinées à entraîner l'hémostase n'est possible que sous une stricte surveillance du médecin traitant auquel il appartient d'apprécier la nature et la quantité du produit sanguin à injecter.

Photos P. Bonnot, E. Düblin, Ringier



La garde des enfants hémophiles exige des précautions infinies. A part la natation, tous les sports leur sont interdits. Aussi faut-il une vive

imagination à tous ceux qui s'occupent d'eux pour meubler ces journées de vacances qui, outre les heures consacrées aux traitements

médicaux et physiothérapeutiques comptent encore de nombreux moments de loisirs.

